

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****7 JUILLET 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 7 Juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DESMEDT, Maire.

Étaient présents : M. DESMEDT André, Maire – Mr AUBURSIN Gaston – Mme LECOEVRE Stéphanie - Mr HUON Jean-Pascal – Mme LAMBERT Marie - Mr BLANPAIN Johann - Mme BONNET Nadine – Mr MERVILLE Hervé - Mr LARIVIERE Romuald – Mr DELARRE Daniel – Mme VAN EECKHOUT Sophie - Mr BOUDREZ André – Mme DEBRABANT Marjorie – Mr VIGIER Hervé – Mme DUTRIEUX Sylvie – Mme DHONT Audrey – Mme WADBLED Laetitia - Mr DELCROIX Thibaut.

Étaient absents : Mr GERARD Jacques – Mme DERONNE Catherine - Mme LHEUREUX Natacha - Mme VANDENBROUCKE Gaëlle – Mme MASCAUX Ségolène – Mme LUTAS Sylvie – Mr VERDIERE Andy - Mme WILLEMS Véronique – Mr BUEMI Bruno

Ont donné procuration : Mr GERARD Jacques à Mme LECOEVRE Stéphanie – Mme LHEUREUX Natacha à Mr MERVILLE Hervé – Mme VANDENBROUCKE Gaëlle à Mme BONNET Nadine – Mme MASCAUX Ségolène à Mr BLANPAIN Johann – Mme LUTAS Sylvie à Mr DESMEDT André – Mme WILLEMS Véronique à Mr DHONT Audrey.

*Madame LAMBERT Marie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.*

**NOMBRE DE :**

Conseillers en exercice	Présents	Votants
27	18	24

**Objet : ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT****(délibération 2022/03/01)**

Vu la démission de Madame WAETERLOOS née NEF Annie – Adjointe chargée de la solidarité et de la gestion des salles, reçue en mairie le 12 juin 2022 pour effet à la date du 1<sup>er</sup> Juillet 2022,

Conformément à l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant qu'en cas de vacance d'un poste d'adjoint, l'adjoint nouvellement désigné devra être du même sexe que son prédécesseur,

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-10 du CGCT, le Conseil Municipal, après accord à l'unanimité décide que le nouvel adjoint élu occupera dans l'ordre du tableau le même rang que l'adjoint démissionnaire,

Il a donc été procédé à l'élection du nouvel adjoint à savoir Madame NADINE BONNET :

Nombre de bulletins	:	24
Bulletins nuls	:	0
Bulletins blancs	:	0
Suffrages exprimés	:	24
Majorité absolue	:	13

A obtenu : **Madame BONNET Nadine élue Adjoint à l'unanimité avec 24 voix.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Nota. Le Maire certifie que le  
Compte rendu de cette délibération  
a été affiché à la porte de la mairie  
Le 8 Juillet 2022  
Que la convocation du conseil  
avait été faite le 30 Juin 2022  
le Maire.



Le Maire,

André DESMEDT